Image not found or type unknown

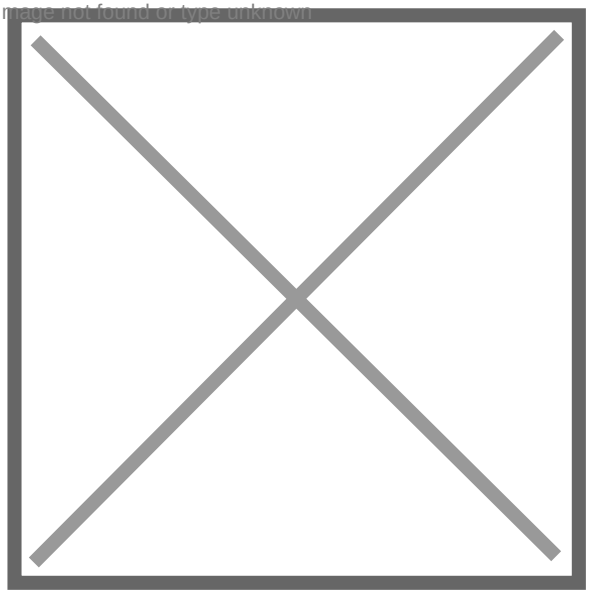

Demande de trop perçu de la part de l'armée

Par **nico54260**, le **12/04/2016** à **20:14**

Bonjour,

J'ai quitté l'armée en 2013 et en 2014 l'armée m'a réclamé un trop perçu sur campagne de 1.870 €. Depuis ce jour, nous demandons à l'armée des explications, des rendez-vous sur ce trop perçu et aucune réponse ne nous est parvenue. Par contre, les impôts viennent de nous faire parvenir une mise en demeure et une notification de saisie à tiers détenteur avec une majoration de 187 €

Que dois-je faire pour obtenir enfin des réponses sur ce dû ? Les fiches de salaire sont incompréhensibles.

Merci de votre aide, je suis démuni car la somme se monte a 2.057 € Help !

Par **LEXINSPECTEUR**, le **20/04/2016** à **19:41**

Bonjour, une lettre d'avocat est souvent prise au sérieux par l'administration. Elle vous donnera certainement les réponses à vos questions.

Par **morobar**, le **21/04/2016** à **08:55**

Bjr,
L'état français a crée des médiateurs militaires pour examiner de genre de conflits.

Il s'git des inspecteurs généraux de l'armée.
A joindre de toute urgence.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés